

10 décembre 2007



- *Avis de coup de vent diffamatoire sur Brest avec l'ouverture le 16 novembre 2007 du colloque organisé par le Centre de recherche en psychologie de l'Université de Brest et le Ministère de la santé sous l'intitulé : « Les charlatans de la santé ». Une grosse concentration d'antiseptes notoires pour un gros bouillon au niveau du nombre de participants. Les Bretons de l'Omnium se sont bien mobilisés et cette aventure nous a ouvert de nouveaux horizons quand aux possibilités d'action contre « la nouvelle inquisition » et les nouveaux inquisiteurs que sont les psychiatres au service de l'ADFI.*

Bretons de l'Omnium se sont bien mobilisés et cette aventure nous a ouvert de nouveaux horizons quand aux possibilités d'action contre « la nouvelle inquisition » et les nouveaux inquisiteurs que sont les psychiatres au service de l'ADFI.

- *Nos prévisions d'action pour 2008, les enjeux à court et à long terme.*
- *N'oubliez - pas d'envoyer vos adhésions à l'Omnium pour 2008 et de passer le message autour de vous !*

Chers amis (ies),

Une année se termine, l'année 2007, qui aura été fertile en événements du moins en ce qui concerne les intérêts que nous défendons. Une autre année débute dont je pressens qu'elle sera, elle aussi, fertile en événements qui, je l'espère, iront dans le sens d'une reconnaissance plus grande des nouvelles spiritualités ainsi que des thérapeutiques alternatives et dans le sens d'une plus grande méfiance à l'égard des sectophobes, de leur idéologie liberticide et de leurs manœuvres obscures.

Le colloque sur les « charlatans de la santé » à la fac de droit de Brest en Novembre 2007 :

Un colloque sur un thème accrocheur qui aurait pu effectivement avoir un certain degré de réalité concernant cette plaie éternelle qu'est le charlatanisme en matière de santé à condition de ne pas se tromper de cible. Colloque organisé par des médecins et des « psy » qui auraient mieux fait de s'inquiéter des problèmes abyssaux auxquels sont confrontés leurs professions en matière de santé et de déontologie. Le « charlatanisme » aveugle et borné est partout présent dans les professions médicales et il tue infiniment plus de monde que l'incompétence ou l'ignorance de quelques marginaux. La chasse aux sorcières des antiseptes qui veut mettre fin depuis la nuit des temps à la guérison par l'esprit, par l'énergie vitale, par les pierres et les plantes, elle aussi héritée de nos lointains ancêtres partout dans le monde, cette chasse aux sorcières se trompe grossièrement de cible à l'encontre d'hommes et de femmes qui méritent, plutôt, pour la grande majorité d'entre-eux, reconnaissance et considération.

Etaient invités comme intervenants à ce colloque 1°) des psy : Dr Michèle Bompard-Porte, Dr Laurent Jezequel, Mme Sandrine Wuy, Mme Martine Maurer, Mme Sonya Jouglà ; 2°) Des membres de l'ordre des médecins national et local : Dr Daniel Grunwald (Miviludes), Dr Pierre Jourden (OM Finistère) ; 3°) Des antiseptes notoires : Catherine Picard (UNADFI), Annick Le Héritte (ADFI Bretagne-sud), Benoît Leblanc (CCMM), Daniel Groscolas (CCMM), Guy Rouquet (Psychothérapie Vigilance), Renaud Marhic (journaliste antisepte), Jean-Pierre Jouglà (avoué antisepte) ; 4°) une seule et unique victime « innocente » : Mr Cyril Kirsanoff (militaire de carrière !!!).

Le tout organisé par M. Houssine Jobeir, Docteur en psychologie, psychologue clinicien, responsable du comité de vigilance et de lutte contre les sectes à l'UBO (Université Bretagne occidentale) qui démissionnera à la fin du colloque et annoncera la dissolution du comité faute de combattants et d'intérêt pour cette cause de la part des étudiants des enseignants et même des RG, ce qui est un comble!

Les militants de CAP et ceux de l'Omnium, en particulier les bretons, ont décidé de réagir en force à cette nouvelle tentative de manipulation de l'opinion publique par une brochette d'antisectes notoires dont certains ont déjà été condamnés ou mis en examen pour diffamation. Nous avons distribué sur place des tracts pour informer le public de cette mascarade et de la « qualité diffamatoire et sectophobe » des intervenants sous couvert de protection du public contre les psychothérapies abusives et les médecines non conventionnelles. Nous avons également informé la presse locale et FR3 Bretagne qui nous a contacté au téléphone pour de plus amples informations. Voici le texte de ce communiqué qui est également en grande partie celui du tract diffusé sur place par les membres de l'Omnium présents :

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les 16 et 17 novembre 2007 se tiendra à Brest un colloque organisé par le Centre de recherche en psychologie de l'Université de Brest sous l'égide du Ministère de la santé et intitulé : « les charlatans de la santé », titre qui en dit long sur les véritables intentions et l'objectivité de ce « colloque ».

L'Omnium des libertés est une association loi 1901, fondée à l'initiative de Louis Pauwels, dont le siège est en Bretagne et qui lutte depuis des années contre les discriminations, les diffamations et les amalgames de toutes sortes dans le domaine des nouvelles spiritualités et des médecines alternatives.

L'Omnium des Libertés vous met en garde contre la présence, en tant qu'intervenants à ce colloque, de personnalités connues pour leurs opinions très marquées contre les nouveaux mouvements spirituels et les médecines alternatives. Personnalités déjà condamnées pour diffamation comme Catherine Picard, présidente de l'UNADFI, ou Daniel Groscolas, ex-président du CCMM ou travaillant pour ces organismes comme le journaliste Renaud Marhic ou appartenant, comme le docteur Grunwald, à des organismes officiels comme la MIVILUDES dont le président actuel, Jean-Michel Roulet est lui-même poursuivi en justice pour diffamation.

Bref de nombreux intervenants déjà condamnés pour diffamation ou appartenant à des organismes qui se livrent régulièrement à l'art de la diffamation et de la manipulation de l'opinion publique à grand renfort de médias et de fausses informations. Diffamez, diffamez, il en restera toujours quelque chose ! L'ennui c'est que l'on médiatise un peu moins les condamnations qui s'ensuivent et qui sont de plus en plus fréquentes, Dieu merci !

L'UNADFI est une association française créée sur un modèle américain du même type et inspiré par un mouvement psychiatrique qui fut à l'origine des techniques dites de «deprogramming». Elles sont interdites depuis aux Etats-Unis mais ces thèses psychiatriques, dangereuses pour les libertés et les personnes, ont été reprises par l'UNADFI et le CCMM.

Certaines actions de deprogramming en France ont déjà fait l'objet de condamnations par la justice. Il n'est donc pas étonnant mais très préoccupant que ce soit un centre de recherche en Psychologie qui ait pris l'initiative d'inviter et de cautionner cette belle brochette de « déprogrammeurs » qui veulent faire la loi sur nos croyances et nos convictions au mépris total des libertés dans ce pays.

Nous serons donc présents et tout particulièrement vigilants aux propos qui se tiendront dans ce colloque. Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements (06 80 33 47 54). Jacques Dubreuil, président de L'OMNIUM des Libertés

Nous avons su, par nos membres présents, qui ont assisté à ce colloque que nos tracts sont bien parvenus entre les mains des intervenants. Le fait qu'ils avaient été informés de notre présence attentive a quelque peu refroidi l'atmosphère car ils savaient aussi qu'ils étaient enregistrés et que nous n'hésiterions pas à les traîner en justice si nécessaire.

Malgré tout nous n'avons pas pu éviter le cortège des propos diffamatoires dans les journaux locaux et nationaux. Exemple : les propos de A. Le Héritte (ADFI Bretagne sud) dans Ouest-France : « Ces prétendues thérapies sont généralement récupérées et détournées. Le Yoga, c'est très bien, sauf quand on le dévie de son but initial. Cela peut faire des dégâts : ruptures familiales, divorces, abandons d'enfants, perte de son travail...une séance, cela ne porte pas trop à conséquence, mais plusieurs, si. Et cela coûte extrêmement cher ». Autrement dit Yoga = rupture, divorce, perte de travail et abandon d'enfants. J'ai gardé l'article et j'envisage de poursuivre Mme Le Héritte pour diffamation dans la mesure où toute la profession peut se considérer comme diffamée surtout en Bretagne. Comme dirait Coluche le Yoga, une séance ça va, deux séances bonjour les dégâts !

Mr Houssine Jobeir, quand à lui, déclare : « La médecine en France, est l'une des meilleures au Monde. Mais elle n'a pas la prétention de guérir toutes les maladies. Il est donc humain que des personnes cherchent ailleurs et se laissent tenter par n'importe quoi. Quitte à s'endetter. Cela coûte très cher. Quand à ceux qui utilisent ces techniques, si ce sont des illuminés, on peut comprendre. Mais quand ils sont médecins, et donc cartésiens, cela reste une grande intrigue ». Monsieur Jobeir nous expose son credo, sa religion médicale : France = meilleure médecine du monde et en dehors de la pensée académique point de salut, que des charlatans. C'est simple et sans appel, même si ça laisse des millions de malades sans réponses, des centaines de milliers de victimes des effets secondaires des médicaments, des vaccinations et des maladies nosocomiales, même si c'est une des médecines les plus chères du monde, où les dessous de table et les rémunérations abusives sont fréquentes.

Mais comme d'habitude le sommet est atteint par Catherine Picard qui déclare en réponse à la question du journaliste : « Quelle justice pour les victimes ? Nous disons qu'une victime des sectes ne doit pas être considérée comme une victime classique. Il lui faut souvent un long moment pour sortir de la duperie, de l'escroquerie. Autre problème majeur : les juges demandent toujours des preuves de ce qui est rapporté, dénoncé. C'est normal évidemment. Même en possédant les manuels des dirigeants et les cours dispensés aux adeptes, on a du mal parfois, à apporter des preuves de ce que nous dénonçons. D'où la nécessité de former des experts, des scientifiques aptes à nous épauler dans diverses procédures ».

Ben voyons ! Pour Mme Picard, comme pour Alain Vivien autrefois, il faut donc une justice d'exception pour les sectes et leurs membres, un corps médical (les psychiatres ou les psy en général) qui désigne les membres de mouvements spirituels comme de dangereux psychopathes et une administration formée à leurs méthodes et leur idéologie. Ainsi on pourrait inculper sans problème, interner, incarcérer ou faire perdre les droits parentaux ou des droits tout court à des « sectaires ». L'administration pourrait, à partir de ses fichiers, barrer l'accès à des locaux publics, des logements, des acquisitions de biens ou de propriétés, l'accès à des prêts, à des emplois etc...Ce qu'elle fait déjà fort bien et nous allons en reparler.

Dans l'esprit de Mme Picard nous sommes des malades mentaux et des délinquants parce que nous croyons autrement, parce que nous pensons autrement, parce que nous nous soignons autrement, parce que nous vivons autrement. Mais la malade c'est vous madame ! Dieu merci nous sommes encore en démocratie ! Et nous allons vous réapprendre de quoi il s'agit puisque vous semblez en avoir oublié tous les fondements comme tous vos congénères. Vivre en démocratie c'est en effet apprendre à vivre avec l'autre même s'il est différent de vous, s'il pense autrement, s'il croit autrement. La démocratie c'est vivre en sympathie et si possible en harmonie avec la différence de l'autre, fusse-t-elle considérable, dans les limites définies par la loi ne vous en déplaise. Si l'un de nous enfreint la loi qui limite notre liberté à la liberté de l'autre il est hors la loi et vous l'êtes Madame Picard !

Bref pour en finir avec ce colloque de Brest, nous avons pu constater que le nombre de participants était très faible par rapport aux ambitions des organisateurs et au vu des moyens déployés : tout au plus une centaine là où ils en attendaient un millier et encore faut-il relativiser car il fallait compter les intervenants, les adeptes de l'ADFI, les militants de

l'Omnium, de Cap et les journalistes ce qui ne laissait plus beaucoup de place aux vrais participants. Cette aventure nous a surtout ouvert les yeux sur le danger que représentent la psychiatrie et la psychologie quand elles prennent leurs propres représentations pour une vérité absolue et quand cette vérité soi-disant « scientifique » est perçue par les pouvoirs en place (justice et administrations diverses) comme un dogme auquel il convient d'adhérer pour ne pas être soi-même considéré comme une secte, un marginal, un exclus. Les experts dont parle Mme Picard se placent en nouveaux prêtres d'une nouvelle religion avec tous les risques d'inquisition que cela comporte ; Ils ne perçoivent même plus dans quelle subjectivité dangereuse ils se sont placés. Ils feront juger des gens pour leurs idées, pour leur façon d'être, pour leur différence qui va devenir délinquance. Ils sont les nouveaux maîtres de la pensée unique et ils sont déjà à l'œuvre auprès des tribunaux et des services sociaux, ils ont déjà contribué à briser des dizaines de milliers de familles et de personnes ; Ils veulent plus encore de pouvoir et de prérogatives en formant les administrations, les juges, les policiers à leur idéologie dévastatrice de l'autre.

Cette constatation de la tentative de main mise sur la vie sociale de la part d'un certain mouvement psychiatrique à la solde de l'UNADFI, de même que l'exclusion progressive de la vie sociale des membres de certains mouvements spirituels à laquelle se livre les RG (nous en avons de nombreux exemples à Rennes) sera notre combat du moment. Nous allons donc tout particulièrement orienter notre action, cette année 2008, dans le sens de la dénonciation publique d'atteintes graves aux libertés, au droit des personnes à disposer d'elles-mêmes, à accéder à la propriété (compromissions administratives ou bancaires avec les antisectes et les RG, fichiers illégaux, collusions de fonctionnaires de l'état et des collectivités locales).

N'oubliez - pas d'envoyer vos cotisations 2007 à l'Omnium ainsi que le bulletin d'adhésion ci – joint. Le montant des cotisations 2007 est de 35 euros comme l'an passé. Si vous pouvez faire un don, il sera vraiment bienvenu. Nous sommes des militants pauvres et nous nous battons avec de faibles moyens, mais nous avons besoin de vous et donc de vos adhésions ou de vos dons pour assurer le minimum vital à l'association. N'oubliez - pas non plus que nous sommes totalement bénévoles, désintéressés et que toutes les sommes versées vont intégralement à l'action et à la vie de l'association.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine.

Jacques Dubreuil

...&<.....

Bulletin d'adhésion 2008 à l'Omnium des libertés.

NOM :.....**Prénom** :.....

Adresse :.....

.....

Tél :..... **E.Mail** :.....

Cotisation à l'association : 35 euros.

Cotisation de soutien : 50 euros.

Don à l'association :.....euros.

Bulletin à renvoyer à : **ASSOCIATION de L'OMNIUM des LIBERTES.**

Chez Mme Thérèse Jeanrenaud - Le Pont du secret - 35 380 – PAIMPONT.

- **Tél : 06 80 33 47 54** (portable de Jacques Dubreuil).

Chèques libellés à l'Ordre de : Omnium des Libertés.